



La Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) dans le Bac PRO

Ce document doit vous faciliter la recherche de stages appelés PFMP, périodes importantes de la formation du BAC PRO.

IL EST IMPORTANT D'Y PENSER TÔT, LES ENTREPRISES ÉTANT TRÈS SOLLICITÉES.

Informations générales sur le BAC PRO

- 22 semaines de stage sur les 106 du bac (presque 6 mois)
- En heures : 1538 h en EG, 1152 h en EP et 770 h de PFMP
- Donc 40 % de la formation professionnelle se passe en entreprise
- Certaines PFMP comptent pour les épreuves du diplôme
- Le retour des livrets de suivi est **obligatoire, car il est partie prenante lors du jury d'examen, car ces livrets sont visés par ce jury.**
- **Il faut absolument 22 semaines de stage. Toute perte de temps doit être récupérée (quelques fois pendant les vacances)**



Organisation des PFMP

Rôles de chacun des acteurs

L'élève

- Avant**
 - Il constitue le dossier de demande de stage (CV, lettre de motivation, book) et prépare une liste d'entreprises qui l'intéressent. Pour chaque contact, envoi, il faut noter les noms et fonctions des personnes, les dates. Cela justifie sa recherche auprès du lycée mais permet aussi de savoir qui recontacter pour la relance.
- Pendant**
 - La PFMP est avant tout un travail sur le savoir-être : assiduité, comportement, tenue
 - Ne pas oublier de demander, en arrivant en entreprise, les coordonnées de son tuteur, du responsable du stagiaire, de la personne à contacter en cas d'absence
 - ABSOLUMENT contacter le lycée et l'entreprise et envoyer les justificatifs en cas d'absence
 - Toujours négocier des modifications justifiées d'emploi du temps avec l'entreprise tout en demandant l'accord de l'admin du lycée
 - EN CAS DE PROBLÈME DE STAGE, CONTACTER LE LYCÉE : Prof visiteur, Professeur Principal, service CTX, CPE...



Conseils et remarques pour la recherche de stage

De nombreuses entreprises gèrent les stages comme pour des embauches, autrement dit :

- ils considèrent la recherche de stage comme une recherche d'emploi avec le CV (book en AMA), la lettre de motivation et même l'entretien.
- les arrêts maladie doivent être justifiés comme pour tous les employés
- en conséquence, faire votre demande en bonne et due forme (CV + lettre de motivation), attendre un délai ni trop court ni trop long et contacter l'entreprise en leur demandant s'il elle a bien reçu votre dossier.
- proposer de les rencontrer:
 - par téléphone si vous ne pouvez pas facilement y aller,
 - pendant les vacances (ils apprécieront votre motivation)
- commencer la recherche tôt et sans précipitation. Il y a d'autres élèves, d'autres établissements. Si on vous dit que c'est trop tôt demander à quel moment vous pouvez les recontacter. Si l'on vous dit qu'il y a déjà un stagiaire, c'est que vous vous y êtes pris trop tard!



Conseils et remarques pour la recherche de stage

- L'élève peut rechercher des entreprises près de chez lui mais aussi des membres de sa famille.
- **Le lycée peut loger l'élève dans un internat de lycée (grandes villes).** Cette information est à faire passer auprès de l'entreprise (lettre, entretien) pour montrer sa motivation. Restera, à trouver le moyen de transport entre la maison et le stage.
- Pour les problèmes de transport, penser au co-voiturage avec quelqu'un de l'entreprise, d'une entreprise voisine, d'une connaissance du stagiaire... Cela peut se négocier avec l'entreprise.
- Souvent, il y a deux PFMP dans l'année, donc si cela se passe bien, penser à redemander pour la 2nde période. Attention, on ne peut pas faire toutes les PFMP au même endroit.
- Ou échanger les stages entre élèves.
- Faire des points réguliers avec le service du ctx pour assurer un bon suivi. Exemple : certains ont 2 voire 3 stages et ne le signalent pas.
- Attention aux contacts téléphoniques qui sont difficiles pour des jeunes. Ils doivent être préparés (dossier de recherche complet). Les appels intempestifs sont souvent infructueux et peuvent agacer les entreprises (ils sont quelquefois nombreux à appeler la même entreprise). Le service du chef de travaux met à disposition un téléphone à n'utiliser qu'en dehors des heures de cours.
- Des listes d'entreprises seront disponibles sur les tous les ordinateurs du lycée.



Conseils et remarques pendant le stage

Pendant le stage, attention à votre comportement, votre tenue (EPI obligatoire (en cas d'accident...)) et à la ponctualité. Exemple de motifs de fin de stage prématurée: malpoli, manque de motivation affiché dans l'entreprise, joue avec son téléphone, utilise l'ordi de l'entreprise pour aller sur Facebook ou autres sites, retards systématiques, se déplace dans l'entreprise sans autorisation, pauses cigarettes longues, répétées, voire dans des lieux interdits, a pris des photos pendant le stage sans autorisation... et les a diffusé sur Internet...

- Bien suivre les recommandations de votre tuteur (les conséquences d'une erreur dans une entreprise peuvent être graves financièrement et sur la santé). En cas d'erreur de votre part ne pas hésiter à le signaler à votre tuteur.
- Si vous avez trouvé un stage et que vous attendez des réponses ou si vous êtes accepté dans d'autres entreprises, n'oubliez pas :
 - d'informer l'entreprise que vous n'êtes plus dispo
 - de le dire au PP pour qu'un autre élève puisse s'y positionner.
- Si vous restez interne au lycée, le signaler au service du CTX, CPE et à l'intendance.
- Si vous voulez des repas froids pour le midi, le signaler aux CPE et à l'intendance



Conseils et remarques pendant le stage

Toute difficulté (santé, contenu du stage, difficulté relationnelle...) pendant le stage doit être signalée au PP, service du CTX ou CPE. Ne jamais prendre d'initiative sans avoir informé le lycée, le prof principal, le prof visiteur...

- **Exemple** : Vous êtes malade. Comme tout salarié vous devez informer l'entreprise que vous serez en retard, ou absent. Toujours penser à prendre le N° de téléphone de l'entreprise et le nom de la personne qu'il faut prévenir: tuteur, chef d'atelier, service RH, patron... Informer aussi le lycée. Voir un docteur qui vous fera un arrêt qui servira de justificatif d'absence.

TRÈS IMPORTANT

Pour toute relation avec l'entreprise (lors de votre recherche ou pour justifier vos absences), toujours noter les coordonnées des personnes que vous avez contactées en entreprise et les dates de ces communications. Bien souvent, dans les entreprises on a à faire à plusieurs personnes et les informations ne sont pas toujours transmises et reçues par la bonne personne ce qui engendre des difficultés du style ; « le jeune n'a même pas prévenu de son absence !! ».

Même chose vis-à-vis du lycée, on peut avoir plusieurs interlocuteurs selon les services... En cas de problème, on vous demandera toujours qui vous avez contacté.



Les parents et la recherche

- Il faut savoir que le Bac pro intègre 2 Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) par année de formation. Ces stages se font dès la 1^{re} année avec des stagiaires qui ont 14, 15 ans d'où les difficultés de transports et de maturité pour contacter les entreprises. Ces 22 semaines sont obligatoires pour valider le diplôme.

- Bien souvent, étant donné le jeune âge du futur stagiaire, la participation des parents est importante, par leurs relations, par la connaissance des entreprises pour ceux qui y travaillent, par le fait qu'ils ont déjà fait des recherches d'emploi et par leur plus grande facilité à communiquer. Ils peuvent conseiller leurs enfants.

- Il peut être intéressant de les aider dans la rédaction des CV, lettres de motivation mais aussi des contacts téléphoniques (jeu de rôle). Pas si simple de ne pas oublier de tout dire.

- Certains jeunes n'ont pas toujours le temps de faire leur recherche et les parents s'en occupent. Faire attention aux entreprises qui ne comprennent pas la difficulté et la jeunesse des intéressés et n'apprécient pas que papa ou maman s'en occupe. Bien leur indiquer les difficultés de votre enfant (transport, indisponibilité) pour justifier que vous faites les démarches et indiquer qu'il est prêt à les rencontrer (par téléphone ou par une visite, pendant les vacances, par exemple). D'autant plus que quand ce sont les jeunes qui appellent, certains en profitent pour les renvoyer plus facilement. Il est peut-être délicat de l'accompagner pendant l'entretien. À vous de le négocier.

- La recherche doit commencer tôt même si des entreprises vous diront que c'est trop tôt. Ce qui est sûr, c'est que de nombreuses fois, on attend trop et on vous répond que c'est trop tard. Il faut contacter l'entreprise régulièrement sans les harceler. Pas simple !!!



Les parents, et la convention

La convention lie l'entreprise, le lycée et la famille. Le jeune est sous la responsabilité de l'entreprise pendant cette période.

- Durant le stage, votre enfant doit respecter règles de fonctionnement de l'entreprise qui le reçoit (comme le règlement intérieur au lycée).
- Pendant la période scolaire, le jeune doit être **soit en entreprise soit au lycée.**
- **S'il n'a pas de stage ou s'il a été renvoyé du stage, il doit être obligatoirement au lycée pour rechercher un stage. Il ne cherche pas chez lui!**
- S'il est en arrêt maladie, il doit **avertir l'entreprise et le lycée et justifier son arrêt** par un certificat médical qui transmettra à l'entreprise et au lycée. Il est alors sous la responsabilité de ses parents.
 - Bien souvent, dès que le jeune est absent sans justification, l'entreprise prévient le lycée pour dégager sa responsabilité. Souvent, si le jeune ne la prévient pas, il met fin à la convention.
- Si votre enfant vous fait part de difficultés dans l'entreprise, **il doit contacter le lycée** (et noter le nom de son contact). **NE JAMAIS ATTENDRE**, (qu'il soit trop tard!!!)
- La durée de la période en entreprise étant obligatoire pour le diplôme, nous proposerons de récupérer (exceptionnellement, pendant les vacances) les pertes de temps dues aux absences ou décalage de dates de stage.

LYCÉE PROFESSIONNEL LEONARD DE VINCI – BP 40127 – 53 103 MAYENNE cedex

☎ : 02 43 04 20 98 - 📠 : 02 43 04 28 16 Email : ce.0530079Y@ac-nantes.fr Site: <http://vinci-mayenne.paysdelaloire.e-lyco.fr>



Les parents, l'élève et le livret

- Signalons l'importance du livret de stage obligatoire pour l'obtention du diplôme. Il sera complété par l'entreprise.

-Il est transmis par les professeurs d'enseignement professionnel au jeune.

NE PAS OUBLIER DE LE TRANSMETTRE A SON TUTEUR .

-Une fois complété, l'entreprise doit le transmettre au lycée.

-S'il est transmis, par erreur au jeune, veiller à le faire parvenir au lycée.

DERNIERS CONSEILS:

Le CV et la lettre de motivation doivent être numérisés (version modifiable et pdf) pour les transmettre plus facilement aux entreprises qui demandent un stagiaire. Vous devez pouvoir y accéder (clef USB, téléphones, PJ de mail) aisément. De nombreux élèves ont perdu un stage, en n'étant pas réactif alors que l'entreprise nous proposait une place.

ESSAYER d'avoir une lettre de motivation relative à l'entreprise. Ils ne sont pas dupe des lettres type envoyées en série par mail (certaines fois à plusieurs entreprises en même temps sur le même mail!!!).



TOUTE L' ÉQUIPE DE DIRECTION

et

L' ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

**VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ANNÉE
SCOLAIRE ET VOUS SOUTIENDRA DANS
VOTRE RECHERCHE DE STAGE**